

Mardi 19 novembre 2019, à 19 h
École des Quatre-Vents
Procès-verbal

Présences :

Catherine Déry	Jessie Leblanc	Mélissa Tremblay
Annie Samson	Mélanie Ouellet	Carole Couture
Julie Corriveau	Katie Tremblay	Karine Hamel
Marie Turenne-Champagne	Maude Deslauriers Talbot	Sherley Bernier
Jason Bélanger Bergeron		

Absences :

Sara Boucher	Lucie Grould
--------------	--------------

1. Mot de bienvenue

Madame Déry souhaite la bienvenue à tous ! Puisqu'il y a une invitée, madame Natacha Pouliot (enseignante de 1^{re} année), madame Déry lui demande de présenter son projet de zoothérapie dans sa classe (se référer au point **5. Projet particulier (invitée)**).

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

Proposé par Katie Tremblay

Appuyé par Marie Turenne-Champagne

3. Adoption du procès-verbal du 24 septembre 2019

Quelques erreurs ont été soulevées. Les modifications seront effectuées.

Proposé par Maude Deslauriers Talbot

Appuyé par Julie Corriveau

4. Suivi au procès-verbal

9. Formation des différents comités

Comité cour d'école

Le formulaire de demande de subvention du MEES n'est pas encore disponible. Lorsqu'il le sera, le comité pourra se réunir pour préparer le dossier. Monsieur Bélanger Bergeron questionne les priorités en lien avec le sondage précédemment effectué auprès des parents et des élèves. Il réitère la pertinence d'ajouter des revêtements synthétiques à l'extérieur afin de rehausser l'utilisation des surfaces annuellement, soit durant les 4 saisons. Il soulève les avantages, notamment, un meilleur entretien, une meilleure durabilité ainsi qu'une meilleure visibilité. Il faudrait reconsidérer la réévaluation des articles à intégrer dans la cour d'école, qui serait primordiale, afin d'augmenter l'offre d'activités offertes dans notre cour d'école. Il est aussi discuté que certaines infrastructures du premier projet présenté pour la cour d'école n'ont pu être réalisées en raison du manque de fonds (abreuvoir extérieur, pergola et copeaux de bois). Finalement, il est nommé que le comité des événements sportifs, incluant celui de la cour d'école, devrait être sollicité dans la planification de la prochaine demande de subvention au Ministère.

Activités parascolaires

Un bénévole peut venir animer une activité gratuite à l'école. Il doit cependant démontrer une preuve d'assurance responsabilité, car les élèves se trouveraient à ce moment sous la responsabilité de cette personne. Si le conseil d'établissement le désire, les locaux pourraient lui être prêtés gratuitement.

14. Activités éducatives et culturelles

En 3^e année, il y aura une activité prévue au Musée de la civilisation. Dans le tableau présenté, celle-ci avait été inscrite sous le thème de la robotique.

18. Conférences

Le sondage n'a pas été fait encore. Les choix sont à confirmer.

5. Projet particulier (invitée)

Madame Natacha Pouliot vient présenter son projet de zoothérapie pour sa classe de 1^{re} année. Le projet a été bien reçu par l'entière des membres. Les membres ont demandé à madame Natacha d'effectuer une vidéo afin d'accompagner le sondage qui présentera le projet aux parents et aux membres du personnel de l'école.

Proposé par Jessie Leblanc

Appuyé par Mélissa Tremblay

6. Questions du public

Aucun public.

7. Rapport annuel (suivi)

Le rapport annuel a été envoyé par courriel aux membres. Le document a aussi été déposé sur le site Internet de l'école afin qu'il soit disponible pour les parents.

8. Éducation à la sexualité

Le tableau de la planification est déposé séance tenante. Quant aux élèves de 5^e année, le tableau sera bonifié en janvier. Différentes présentations seront offertes aux jeunes de 5^e année par l'infirmière du CLSC et un policier de Police Jeunesse. Dans toutes les classes, le programme débutera en janvier 2020.

Proposé par Mélissa Tremblay

Appuyé par Julie Corriveau

9. Projet Éducatif (lancement)

La version finale du document n'a pas été acheminée. Lorsque nous la recevrons, elle sera acheminée aux membres du conseil d'établissement, déposée sur le site Internet de l'école puis envoyée par courriel à tous les parents. Les membres appuient la proposition.

10. Immobilisation

Les salles de bain des filles et garçons seront rénovées à l'été 2020. Une demande pourrait être faite pour rafraichir le revêtement des planchers de toute l'école. Il est aussi question d'un agrandissement de 4 locaux en prévision des futures élèves de maternelle 4 ans. Le tout sera à confirmer en cours d'année. Madame Leblanc soulève la pertinence d'intégrer un nouvel abreuvoir afin de permettre le remplissage des bouteilles.

11. Facturation par Coopsco

Les commentaires sont recueillis en lien avec le service de Coopsco Sainte-Foy. Il est proposé de reconduire avec la mesure l'an prochain. Monsieur Bélanger Bergeron nous parle d'une entreprise locale située à Saint-Agapit, soit *Hamster*. Celui-ci s'informerait sur le service qui pourrait être offert. Une décision sera prise lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

12. Mesures pour favoriser l'accès à la gratuité scolaire

Résolution en lien avec la dernière rencontre du conseil d'établissement du 18 juin 2019 :

Approbation des contributions financières exigées en application de la loi sur l'instruction publique

ATTENDU la Loi sur l'instruction publique (la « Loi »);

ATTENDU l'article 75.0.1 de la Loi prévoyant qu'il revient au conseil d'établissement d'approuver toute contribution financière exigée en application des articles 3 (services éducatifs, incluant les sorties scolaires), l'article 7 alinéa 3 (fournitures scolaires et matériel d'usage personnel) et 292 alinéa 3 (surveillance des élèves sur l'heure du midi) de la Loi;

IL EST PROPOSÉ PAR Mélissa Tremblay et résolu le 18 juin 2019 :

QUE les listes des fournitures scolaires en pièce jointe soient par la présente approuvées, incluant la liste des cahiers d'activités et d'exercices requis;

QUE les frais relatifs au service de la surveillance sur l'heure du midi, tels que présentés en pièce jointe, soient également approuvés.

Résolution du 19 novembre 2019

Mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève de l'École des Quatre-Vents à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est exigée

ATTENDU la Loi sur l'instruction publique (la « Loi »);

ATTENDU le Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées (Le « Règlement »);

ATTENDU l'article 75.0.1 de la Loi prévoyant qu'il revient au conseil d'établissement d'approuver toute contribution financière exigée en application des articles 3, 7 alinéa 3 et 292 alinéa 3 de la Loi;

ATTENDU l'extrait du procès-verbal du conseil d'établissement adopté le 18 juin 2019 prévoyant les contributions financières exigées pour l'année 2019-2020;

ATTENDU que l'article 8 du Règlement prévoit que le conseil d'établissement de l'École des Quatre-Vents doit mettre en place des mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est approuvée en vertu de l'article 75.0 de la Loi;

IL EST PROPOSÉ PAR Katie Tremblay et résolu le 19 novembre 2019 :

QUE les mesures suivantes soient adoptées et mises en place pour l'année scolaire 2019-2020 :

- La formule d'étalement des versements, selon l'entente prise avec la direction;
- La mesure « Coopsco », permettant à l'élève ou ses parents de bénéficier du tarif préférentiel « membre » sur l'achat de matériel, sans l'obligation pour ces personnes de procéder à l'achat d'une carte de membre;
- Le service d'entraide pourrait être sollicité pour aider les familles éprouvant des difficultés financières.

13. Suivi budgétaire

La documentation a été acheminée par courriel aux membres. Madame Sherley répond aux questions. Dans l'enveloppe budgétaire prévue pour les dépenses relatives au conseil d'établissement (*fond 5 - Aide aux parents*), notons la somme disponible de 1 200 \$. Des idées et des discussions à ce propos auront lieu lors de la prochaine rencontre prévue en janvier. Finalement, les membres du conseil d'établissement adoptent le budget, tel que présenté.

Les membres du conseil d'établissement confirment également les ressources financières allouées par la Commission scolaire des Navigateurs dans le cadre des mesures énumérées.

Proposé par Marie Turenne-Champagne

Appuyé par Julie Corriveau

14. Campagne de financement

Lors de la dernière campagne de financement (paniers maraichers d'automne), 130 repas ont été vendus. Cette même formule pourrait être reconduite, mais plus tôt en saison afin d'avoir une plus grande variété de légumes. La quantité de légumes pourraient aussi être augmentée. La vente des repas spaghetti « Familial Quatre-Vents » effectuée au printemps dernier sera quant à elle reconduite.

15. Service de garde

Le service de traiteur n'est pas autant utilisé par les parents que le sondage fait antérieurement le prévoyait. Ce service se poursuivra jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Quant aux tournois multisports vécus par les jeunes lors de la période du diner, ceux-ci se déroulent très bien. Le taux de participation est élevé.

Lors de la journée pédagogique du 18 novembre dernier, les élèves sont allés visités l'École des Sentiers et ont pu vivre des activités avec d'anciens camarades de classe.

16. Suivi des comités

16.1 Comité de parents

Un résumé des faits saillants a été envoyé par courriel aux membres. Ceux-ci acceptent que les faits saillants des futures rencontres leur soient acheminés à titre informatif.

16.2 Course des 4 Vents

Les membres du comité se retirent de l'événement. Un message a été publié sur la page Facebook de la Course des 4 Vents et aucune personne ne s'est manifestée afin de prendre la relève de cet événement. Une pause sera donc prise cette année. Récemment, nous avons reçu deux factures impayées de JIKKO, soit l'une totalisant 2 680,53 \$ et l'autre 873,81 \$. Comme l'entreprise DeWalt n'a pas été partenaire de l'événement l'an dernier et que celle-ci défrayait ces dépenses par le passé, cela explique la diminution des retombées financières pour cette édition. Les retombées financières de la 5^e édition s'élèvent donc à 3 653,10 \$.

16.3 Comité parascolaire

Plusieurs offres d'activités parascolaires variées sont possibles. Un sondage pourrait être envoyé aux parents et aux enfants afin connaître les intérêts. Madame Deslauriers Talbot et madame Leblanc demandent l'appui des membres pour qu'une démarche soit effectuée auprès de la municipalité dans le but d'offrir une multitude d'activités parascolaires au centre multifonctionnel, entre 15 h 30 et 17 h. Par la suite, une démarche pourrait être effectuée auprès du conseil d'établissement de l'École des Sentiers pour que les élèves de cette école puissent également se joindre à nous. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Madame Deslauriers Talbot discute de la possibilité de former un conseil écolier afin d'augmenter le sentiment d'appartenance des jeunes par la prise de décisions. La proposition sera soumise à l'équipe-école et un suivi sera fait en janvier.

17. Photo scolaire

L'entreprise Belco Photo a été engagée cette année. Les membres sont satisfaits des services reçus. Il est donc proposé de réserver une date auprès de cette même entreprise pour la prochaine année scolaire.

Proposé par Mélissa Tremblay

Appuyé par Jessie Leblanc

18. Varia

Madame Deslauriers Talbot suggère de diffuser aux parents les travaux accomplis au sein du conseil d'établissement. Une capsule d'information pourrait paraître dans le journal de l'école destiné aux parents. Les procès-verbaux des rencontres pourraient aussi être disponibles sur le site web de l'école. Chaque conseil d'établissement posséderait une adresse courriel afin que les parents de l'école puissent transmettre leurs questionnements, commentaires, idées, etc. Madame Bernier fera des vérifications auprès de la commission scolaire à ce propos. Un suivi sera effectué à la prochaine rencontre. Afin de faire connaissance avec les membres du conseil d'établissement de l'École des sentiers, madame Deslauriers Talbot suggère l'idée de faire une rencontre commune.

Comité consultatif EHDAA de la CSDN

Madame Deslauriers Talbot siège sur ce comité pour une deuxième année consécutive. Lors de la première rencontre, il y a eu élection. Lors de la deuxième réunion du comité, plusieurs discussions ont eu lieu au sujet du projet de loi 40.

19. Prochaine rencontre

Elle aura lieu le mardi 21 janvier, à 19 h.

20. Levée de la séance

La levée de la séance a eu lieu à 21 h 36.

Catherine Déry
Présidente

Sherley Bernier
Directrice